



**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR DES
OPERATIONS**

PRINCIPALES RESPONSABILITES

Sous la supervision du Directeur Général, le **Directeur des Opérations** a pour mission d'assurer la bonne marche de la banque (infrastructure, procédures, organisation). Il joue un rôle clé dans la réussite des activités de la banque et dirige en même temps les agences en collaboration avec le Directeur Commercial.

PRINCIPALES RESPONSABILITES

- En collaboration avec le Directeur Administratif et Financier, mettre en place un tableau de bord quotidien avec l'historique des principaux indicateurs de performance de la banque (dépôts, crédits, chiffres des Agences)
- En collaboration avec le Directeur Commercial, mettre en place une politique de développement des agences domestiques et internationales et garantir un service de qualité sur tout le réseau d'exploitation,
- Organiser, coordonner, superviser, autoriser et contrôler le traitement de toutes les opérations bancaires
- Mettre en place une vue synthétique périodique (statistiques) des chiffres de la banque
- Gérer l'ensemble des unités opérationnelles de la banque en veillant à la bonne application des procédures, des normes légales et réglementaires et du respect de la politique de la banque
- Mettre en place des outils techniques pour assurer la rapidité et la bonne exécution des opérations bancaires
- Garantir la qualité et la fiabilité des opérations que la banque réalise pour le compte de ses clients sur l'ensemble des agences
- Imaginer comment optimiser les opérations, via de nouvelles procédures ou une organisation différente;
- Proposer des solutions pour diminuer les coûts opérationnels (communications téléphoniques, transport de fonds, etc.)
- Participer activement pour accroître le chiffre d'affaires et la rentabilité dans sa globalité
- Etablir des objectifs à atteindre par agence et établir des statistiques sur une base régulière
- Positionner la banque en position de force par rapport à ses concurrents
- Exécuter toute autre tâche lui confiée par la hiérarchie.

PROFIL ET COMPETENCES

- Formation universitaire en Finance / Economie niveau bac+3 minimum,
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans une Institution Financière,
- Justifier d'au moins 5 ans comme Chef d'Agence ou Chef de Département dans une banque,
- Avoir une bonne maîtrise des opérations domestiques et internationales,
- Excellentes connaissances de la réglementation bancaire,
- Posséder une expérience dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques d'une entreprise ;
- Excellente expérience dans la rédaction de rapports des activités bancaires,
- Avoir un sens commercial élevé et disposer des atouts relationnels,
- Avoir la capacité de travail en équipe et dans un environnement stressant,
- Avoir un bon sens organisationnel, un esprit de synthèse et d'analyse ;
- Aptitude à des qualités managériales affirmées, sens de la communication et du contact,
- Maîtriser les techniques d'accueil à la clientèle ;
- Maîtriser les différents logiciels bancaires.

